



# LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Et des décisions du Maire prises par délégation

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 avril 2024

### FINANCES – IMPÔTS – PATRIMOINE :

▫ Le Maire, par délégation, a accepté le devis suivant :

			HT	TTC
06/04/2024	Réparation éco stade	AGORESPACE	653.00€	783.60€
08/04/2024	Entretien des marquages de la Commune	ALPES MARQUAGE	3 407.80€	4 089.36€

▫ Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2023.

▫ Le Conseil Municipal accepte la modification du résultat 2023.

▫ Le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°1 du budget 2024.

▫ Le Conseil Municipal approuve le plan de financement du SYANE pour l'enfouissement des réseaux secs route de Bonneville.

▫ Le Conseil Municipal approuve le plan de financement pour l'aménagement de la place de la mairie et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département au titre du CDAS.

▫ Le Conseil Municipal approuve le plan de financement pour la réhabilitation de la salle des fêtes et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département au titre du CDAS (3<sup>ème</sup> tranche).

### MARCHE DE TRAVAUX

▫ Attribution du lot 1 « platerie », lot 10 « chauffage/ventilation » et lot 11 « sanitaire », pour la réhabilitation de la salle des fêtes.

### URBANISME – DROIT DE PRÉEMPTION :

▫ Le Maire, par délégation, a renoncé au droit de préemption sur les biens suivants :

Parcelles	Propriétaire	Adresse	Bâtie / non bâtie
B 2013, B 2016	C&V HABITAT	Route d'Arpigny	Bâtie
B 2007, B 2009, B 2010, B 2017, B 2019, B2023, B2025, B2020, B2026, B2028	RION	Route d'Arpigny	Non bâtie

**Affiché et Publié sur le site internet de la Commune le : 22 avril 2024**